

Membres présents : Isabelle et Bernard Favreau, Françoise Daste, Claude Bonnin, Jacques Charruyer, Annie Bauer, François Bonneau, Georges Bouncer, Valérie Merle, Virginie Billaudeau, Céline Gouttefangeas.

Absents excusés : Anne-Cécile Picard, Marie-Jo et Olivier D'Araujo, Bernard Faucher, Yves Arnaud, Myriam Vigne, Willy Mercul, Bernadette Verlaguet, Michel Garcia, Benoît Taris, Stéphanie Dugleux, Louise Charbonnier.

### **1. Présentation du bureau:**

- Georges Bouncer, président. 06 82 59 94 33
- Valérie Merle, vice-présidente. 06 60 47 26 19
- Virginie Billaudeau, trésorière. 06 17 53 87 61
- Céline Gouttefangeas, secrétaire. 06 83 51 18 16

### **2. Point sur les paniers**

- 23 adhérents n'ont pas souhaité de régularisation.
- 27 devront solder les comptes au plus tard lors des deux dernières distributions.
- valeur distribuée pour le panier du **mardi**:
  - pour les grands paniers : **535 ,70** euros (somme qui reste à payer pour ceux qui veulent une régularisation: 85,70 euros)
  - pour les petits : **360,97** euros (somme qui reste à payer pour ceux qui veulent une régularisation : 60, 97 euros)
- valeur distribuée pour panier du **vendredi**:
  - pour les grands paniers : **500,15** euros (somme qui reste à payer pour ceux qui veulent une régularisation: 50, 15 euros)
  - pour les petits : **344, 65** euros (somme qui reste à payer pour ceux qui veulent une régularisation : 44,65 euros)

**ATTENTION ! Les montants annoncés tiennent compte des 2 paniers restants à distribuer** (les 7, 14, 10 et 17 Décembre).

Le mardi 21 Décembre, une distribution gratuite sera proposée pour terminer l'année (Attention, si vous êtes intéressés, prévenez Dominique avant le 19 Décembre).

### **3. Point sur le principe d'engagement.**


Le président précise que nous sommes bien dans un principe d'engagement de moyens et non pas de résultats. Nous sommes dans une logique en trois parties avec des engagements réciproques qui sont dans le contrat se trouvant en annexe au compte-rendu.

L'ensemble des auditeurs adhère.

#### 4. Le contrat d'engagement pour l'année 2011

- Dominique s'engage à **mettre en œuvre les moyens** pour essayer de tenir l'objectif de 40 paniers.
- L'adhérent s'engage à venir chercher son panier au jour fixé, et à participer à au moins 3 distributions au cours de l'année donc à au moins une par trimestre dans la mesure du possible pour chaque adhérent. L'adhérent accepte de partager les risques: il n'y aura donc **aucune régularisation ni pour l'adhérent, ni pour Dominique.**

#### 5. Perspectives pour 2011

- **400 euros** pour les *petits paniers*
  - **600 euros** pour les *grands paniers*
- 
- A diagram consisting of a right-facing curly bracket that groups the two list items above it. To the right of the bracket is a rectangular box with a thin black border containing the text "40 DISTRIBUTIONS".

Le nombre de distributions est calé sur l'expérience des saisons précédentes et le montant annuel du panier reste identique.

Cela permet d'adapter les distributions aux conditions de culture.

Nous ciblons **35 à 40** adhérents en sachant qu'il y a pour l'instant 12 adhérents qui sont sûrs de partir de l'AMAP.

Un adhérent présent met le doigt sur le fait que cet objectif sera difficile à atteindre et que Dominique risque d'avoir des difficultés pour se rémunérer. La question se pose toujours: Dominique peut-il vivre de cette activité ? Nous sommes tous conscients que ce dernier doit faire appel à d'autres activités.

La porte reste donc ouverte pour toute nouvelle adhésion même en cours d'année. Il est donc primordial de faire connaître l'AMAP autour de nous. Ce principe intéresse de plus en plus de monde, tous les adhérents présents restent optimistes quant au recrutement de nouveaux amapiens.

Le bureau propose de définir avec le producteur des paniers de base avec les légumes prévus selon les saisons. D'autres légumes seront proposés à l'avis des adhérents.

**Les engagements pour l'année 2011 devront être pris avant la fin de l'année. Les membres du bureau seront présents lors des prochaines distributions, les 7, 14, 10 et 17 Décembre.**

#### 6. Communication et animation

La communication, l'animation et les échanges sont essentiels au bon fonctionnement d'une AMAP. Aucun engagement ni aucune contrainte ne sont imposés aux adhérents. Il s'agit uniquement de propositions.

- Une communication sur le blog des moyens mis en œuvre par Dominique pour cultiver ses légumes.
- une communication sur le blog quant aux nouveaux légumes plantés.

- L'engagement de Dominique à fournir le panier prévisionnel les lundis et jeudis soirs sur le blog pour ceux qui souhaitent connaître le contenu du panier.
- La rédaction d'une lettre d'info mensuelle proposée par Valérie (valeur du panier, le suivi des plantations, les nouveaux adhérents...) Cette lettre est ouverte à tous les adhérents. Valérie sera la rédactrice en chef, un appel est fait aux adhérents pour se joindre à elle.
- un atelier cuisine proposé et animé par Virginie et Céline. Des recettes et des fiches-produits seront mises en ligne via mail ou le blog.
- des recettes sélectionnées par ces dernières seront mises à disposition dans les paniers.
- la réalisation d'un trombinoscope : photo individuelle ou familiale. Projet à mettre en œuvre à partir de Janvier.
- une journée de récolte : le panier pourra être récolté directement dans les champs de Dominique, pour ceux qui le souhaitent => idée à organiser et à réfléchir.
- une rencontre AMAP, fin janvier autour d'une galette pour permettre à tous les adhérents de se rencontrer et d'échanger.
- Le blog (<http://bonslegumes.asteur.fr>): le président appelle tous les adhérents à utiliser ce blog comme un moyen de communication, à le faire vivre.

(Le bureau recherche un paper-board, si vous êtes mesure d'en fournir un, dites-le nous !)

Il est évident que toutes ces propositions ne pourront se réaliser qu'avec l'aide des adhérents !

## **7. Ouverture à d'autres produits bio**

- Rappel des livraisons de viande bio (la prochaine est prévue le 17 Décembre)
- Fromage de chèvre bio
- Volaille bio

Un sondage sera fait pour savoir si les adhérents sont intéressés.

## **8. Pour contacter l'AMAP :**

@ : [lesbonslegumes@gmail.com](mailto:lesbonslegumes@gmail.com)

Adresse postale : AMAP les bons légumes c/o Georges Bouncer, 12 rue du Moulin, 79210 Le Bourdet.